



17 février 2025

Informations aux habitant·e·s de Chêne-Pâquier

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez aux informations ci-dessous et nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre Municipalité

Horaires du bureau communal

Le bureau communal sera fermé du 10 au 14 mars 2025.

En cas d'urgence, merci d'appeler G.-C. Jaquier au 079 418 01 83.

Contrôle des habitants

Arrivée-départ : Conformément à la loi vaudoise du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants, les nouveaux habitants sont tenus d'annoncer leur arrivée. La déclaration d'arrivée, tout changement d'état civil hors canton ou à l'étranger, d'adresse, de départ et les séparations doivent s'effectuer dans un délai de **8 jours**. Les logeurs, gérants et propriétaires d'immeubles ont l'obligation d'annoncer au contrôle des habitants chaque entrée et sortie de leurs locataires au moyen des formulaires d'arrivée et de départ officiels. L'habitant doit se présenter personnellement auprès de l'administration communale.

Les déménagements à l'intérieur du village doivent également être annoncés.

Carte d'identité

Vous avez la possibilité de faire renouveler votre carte d'identité auprès du contrôle des habitants. Prenez note, svp, que les photomaton ne délivrent plus de photos de qualité suffisante et que la photographie doit être faite **chez un photographe** qui peut également la faire parvenir au bureau communal en format numérique par mail à greffe@chene-paquier.ch.

Chiens

Merci d'utiliser les sacs à crottes mis à disposition et de les déposer dans les poubelles ad hoc.

L'acquisition, la naissance ou la mort d'un chien doit être annoncée auprès de l'administration communale dans les 10 jours cf. art 16-18 de l'ordonnance sur les épizooties (OFE).

Familles

Pampers : pour atténuer les effets sociaux du système de taxes, la Commune remet annuellement à chaque famille, 3 rouleaux de 10 sacs taxés de 35 litres par enfant de moins de 3 ans.

Vous pouvez passer les chercher au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Déchetterie



Collecte itinérante des déchets spéciaux ménagers

La prochaine collecte aura lieu le **4 avril 2025 entre 17h00 et 18h30**, devant la déchetterie de Molondin.



Collecte porte-à-porte des biodéchets :

- Jusqu'au 21 mars 2025 : rythme **bimensuel** (semaines **paires**)
- Dès le 24 mars 2025 : rythme **hebdomadaire**



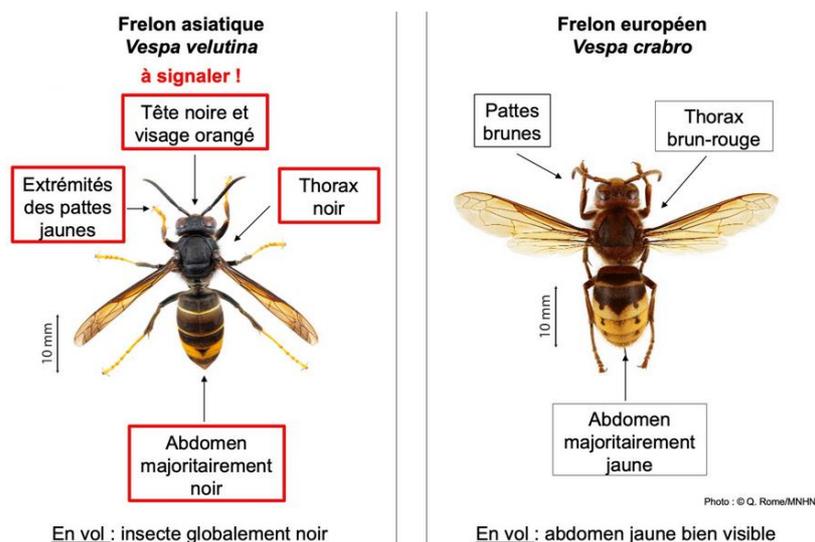
Lutte contre le frelon asiatique

La Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture informe sur la situation relative à la présence du frelon asiatique dans le canton de Vaud.

Durant l'année 2024, ce sont près de 190 nids (primaires et secondaires) qui ont été détruits sur le territoire Vaudois. 75% l'ont été grâce à l'intervention des délégués frelon asiatique (DFA) formés par la FVA.

La période hivernale lors de laquelle les arbres sont nus est idéale pour repérer les nids.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de l'Association Stop Frelons Vaud (ASFV) www.stopfrelons.ch, ainsi que sur le dépliant joint. Les observations de nids peuvent également être directement annoncées sur www.frelonasiatique.ch



Éducation numérique

Les **ateliers en ligne gratuits** de Pro Juventute s'adressent aux parents et personnes de référence des enfants et jeunes. Ils transmettent des conseils et astuces pratiques pour intégrer le numérique dans la vie familiale et pour accompagner les enfants et jeunes dans l'acquisition des compétences qui leur permettent un usage numérique responsable et grâce auxquelles ils vont développer leur sens critique.

Les nouvelles dates 2025 sont publiées sur la page internet où il est possible de s'inscrire directement www.projuventute.ch/ateliers-parents.

Concours d'écriture – PIJA 2025

Le prix Interrégional Jeunes Auteurs ouvre les inscriptions au plus important concours littéraire en Suisse romande destiné aux jeunes âgés de 15 à 20 ans. **Délai 31 mars 2025**. Informations complémentaires sur le site <https://www.lhebe.ch/> ou par mail à l'adresse contact@pija.ch.

Promotion de la Session cantonale des jeunes

Vous avez entre 14 et 20 ans et souhaitez participer à la vie politique du Canton de Vaud ? Alors n'hésitez pas à vous inscrire à la Session cantonale des jeunes. Vous aurez ainsi l'opportunité de débattre sur des thèmes d'actualité et de soumettre des propositions au Grand Conseil par l'intermédiaire de son Président. Toutes les informations sur : www.cdj-vaud.ch. Inscriptions jusqu'au 27 février 2025.

Bus boulangerie itinérante

Le bus de la boulangerie Bigler de Combremont-le-Grand passe chaque semaine dans notre village le lundi de 10h55 à 11h15, le mercredi de 11h35 à 11h55, le samedi de 12h45 à 13h10, et propose un choix de produits frais et de première nécessité. Profitez-en !

Agenda

Tous les 14 du mois

Les soupes villageoises dès 18h00 à la salle communale

Pensez à consulter notre site <https://www.chene-paquier.ch>